Le développeur informatique / la développeuse informatique conçoit ou améliore des programmes. Il/elle analyse les besoins des utilisateurs et organise la solution technique du traitement informatique. Ses fonctions sont très variables selon les postes.

## **Description métier**

Le **développeur informatique / la développeuse informatique** réalise un cahier des charges fixant les besoins des utilisateurs et décrivant les solutions **techniques** envisagées.

Pour écrire un **programme**, il utilise des **logiciels** prêts à l'emploi (progiciels) qu'il adapte aux besoins spécifiques du projet. Ces **logiciels** de travail lui permettent d'orienter son activité de plus en plus vers l'analyse.

En fin de parcours, il effectue des tests puis participe au lancement des applications. Il réalise également les notices techniques ainsi que les guides pour les utilisateurs. Selon les cas, il peut aussi assurer le soutien technique, la formation ou la maintenance technique du logiciel.

Les **développeurs** travaillent en majorité dans des entreprises utilisatrices comme les banques ou les grandes entreprises. D'autres sont employés chez des fournisseurs, essentiellement des sociétés de services et d'ingénierie en **informatique** (**SSII**) qui répondent à la demande des entreprises qui leur passent commande. Celles-ci sous-traitent tout ou partie de leur informatique auprès des SSII.

Les conditions de travail impliquent parfois des horaires lourds et décalés (travail de nuit et jours d'astreinte en cas d'urgence), mais les salaires compensent ces difficultés.

Le niveau de recrutement varie. En règle générale, on propose ce type de poste à de jeune diplômés à partir de bac + 2/3. Le niveau requis peut être plus élevé, en fonction du degré de